

Réaliser votre Passeport ou votre Carte Nationale d'Identité à LAGRASSE :

1) Réunir les pièces ci-dessous :

| PASSEPORT | CNI |
|---|---|
| 1ere Demande ou renouvellement : | 1ere Demande ou renouvellement : |
| Fournir : <ul style="list-style-type: none"> - Ancien passeport (Renouvellement). - 1 photo récente et non découpée. - Justificatif de domicile (dernier avis d'impôt ou facture de moins de 3 mois). - CNI en cours de validité. - Timbre dématérialisé : de 1 à 15 ans : 17 €, de 15 à 18 ans : 42 €, à partir de 18 ans : 86 €. - Pour les mineurs (Si c'est la 1ere demande) : un extrait d'acte de naissance. Leur présence est obligatoire - Si hébergement chez un tiers : attestation d'hébergement et CNI de l'hébergeur | Fournir : <ul style="list-style-type: none"> - Ancienne CNI (Renouvellement). - 1 photo récente et non découpée - Justificatif de domicile (dernier avis d'impôt ou facture de moins de 3 mois). - Pour les mineurs (Si c'est la 1ere demande) : un extrait d'acte de naissance. Leur présence est obligatoire - Passeport (si vous en détenez un). - Si hébergement chez un tiers : attestation d'hébergement et CNI de l'hébergeur |
| Si perte : | Si perte : |
| Fournir : <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration de perte, à remplir et signer par la commune du domicile. - 1 photo récente et non découpée. - Justificatif de domicile (dernier avis d'impôt). - CNI en cours de validité. - Timbre dématérialisé : de 1 à 15 ans : 17 €, de 15 à 18 ans : 42 €, à partir de 18 ans : 86 €. - CNI ou Permis de conduire ou Pièce d'identité avec photo (Carte Vitale,...) - Si hébergement chez un tiers : attestation d'hébergement et CNI de l'hébergeur | Fournir : <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration de perte, à remplir et signer par la commune du domicile. - 1 photo récente et non découpée. - Justificatif de domicile (dernier avis d'impôt). - Timbre dématérialisé : 25 € - Passeport (si vous en détenez un) ou Permis de conduire ou Pièce d'identité avec photo (Carte Vitale,...) - Si hébergement chez un tiers : attestation d'hébergement et CNI de l'hébergeur |

2) Vous pouvez saisir une pré-demande en ligne sur le site : ANTS : Une fois saisie, vous devez l'imprimer.

Vous pouvez aussi remplir un formulaire papier que vous fournira votre commune de résidence.

3) Une fois ces démarches entreprises, vous devez prendre rendez-vous auprès du service passeport/CNI de la commune de Lagrasse au : 04.68.43.10.05.